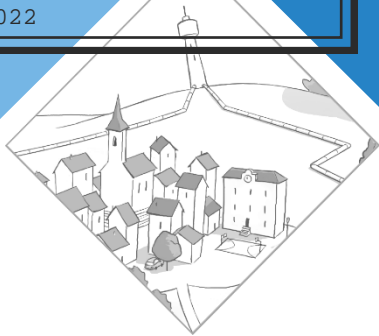


AR Prefecture

016-200054047-20220328-2022_03_28_11-DE
Reçu le 30/03/2022
Publié le 30/03/2022



RAPPORT ANNUEL

PRIX & QUALITE

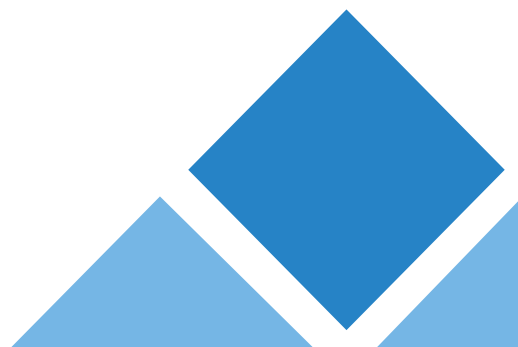
DU SERVICE PUBLIC

Eau potable

SIAEP NORD EST CHARENTE

Exercice 2020

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2020 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.



Sommaire

PRIX & QUALITE	0
DU SERVICE PUBLIC	0
1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Cadre contractuel	5
1.2.1. Les contrats	5
1.2.2. Les avenants	6
1.3. Prestations assurées dans le cadre du service	7
1.4. Nombre d'abonnés et population desservie	9
1.5. Ressources en eau	10
1.5.1. Prélèvements	10
1.5.2. Production	12
1.5.3. Importations	13
1.6. Les volumes mis en distribution et vendus	14
1.6.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice	14
1.6.2. Exportations d'eau à d'autres collectivités ⁽¹⁾	15
1.6.3. Autres volumes	16
1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020.	17
1.7. Le patrimoine du service	17
2. Tarification de l'eau et recettes du service	18
2.1. Modalités de tarification	18
2.1.1. Tarifs domestiques	18
2.1.2. Autres tarifs	Erreur ! Signet non défini.
2.2. Facture d'eau type (D102.0)	25
2.3. Recettes	27
3. Indicateurs de performance	35
3.1. Qualité de l'eau distribuée	35
3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	36
3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	37
3.4. Indicateurs de performance du réseau	40
3.4.1. Rendement du réseau de distribution	40
3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés	41
3.4.3. Indice linéaire de pertes en réseau	41

3.4.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	41
3.4.5.	Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées	42
3.4.6.	Délai maximal d'ouverture des branchements	42
3.4.7.	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Erreur ! Signet non défini.
3.4.8.	Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	43
3.4.9.	Taux de réclamations	43
4.	Financement des investissements	44
4.1.	Montants financiers	44
4.2.	État de la dette du service	44
4.3.	Amortissements	44
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	Erreur ! Signet non défini.
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité	Erreur ! Signet non défini.
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)	Erreur ! Signet non défini.
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	45

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

- **Nom de la collectivité** : SIAEP NORD EST CHARENTE (SIVU)
- **Communes desservies** :

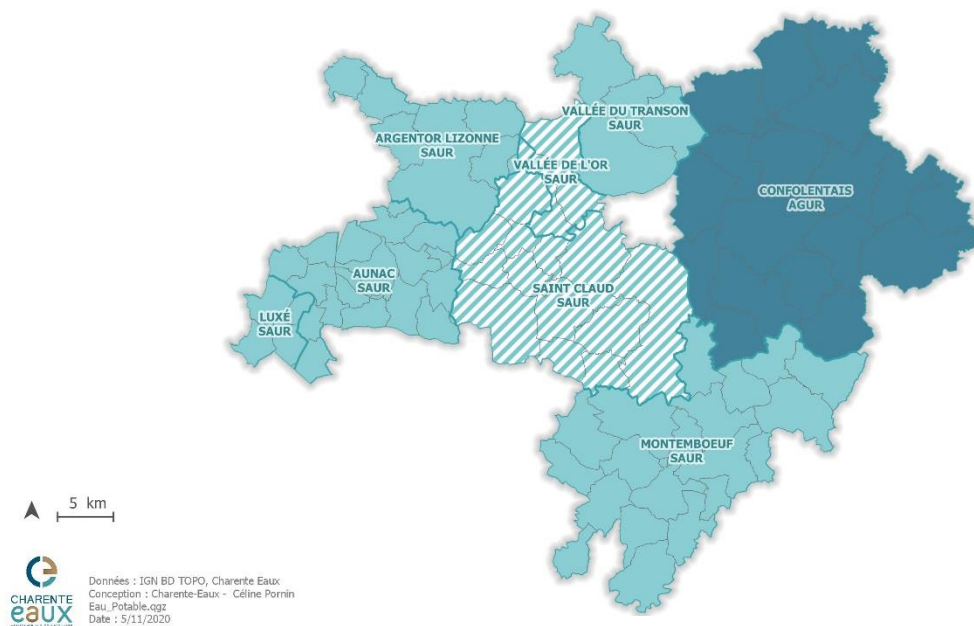


- **Modes de gestion :**

Entité de gestion	Mode de gestion	Communes de l'entité de gestion
Argentor Lizonne	Concession de service	LES ADJOTS, BIOUSSAC, LE BOUCHAGE, NANTEUIL-EN-VALLÉE, TAIZÉ-AIZIE, VIEUX-RUFFEC
Aunac	Concession de service	AUNAC-SUR-CHARENTE, CHENON, COUTURE, FONTCLAIREAU, FONTENILLE, JUILLÉ, LICHÈRES, LONNES, MAINE-DE-BOIXE, MANSLE, MOUTON, MOUTONNEAU, POURSAC, SAINT-FRONT, SAINT-GEORGES, SAINT-GOURSON, SAINT-SULPICE-DE-RUFFEC, VALENCE, VENTOUSE
Confolentais	Concession de service	ABZAC, ANSAC-SUR-VIENNE, BRIGUEUIL, BRILLAC, CHABRAC, CHIRAC, CONFOLENS, ESSE, ÉTAGNAC, EXIDEUIL-SUR-VIENNE, LESSAC, LESTERPS, MANOT, MONTRILLET, ORADOUR-FANAIS, SAINT-CHRISTOPHE, SAINT-AURICE-DES-LIONS, SAULGOND
Luxé	Concession de service	CELLETES, LUXÉ, SAINT-GROUX, VILLOGNON
Montemboeuf	Concession de service	CHABANAIS, CHASSENON, CHERVES-CHÂTELARS, ÉCURAS, LÉSIGNAC-DURAND, LE LINDOIS, TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE, MASSIGNAC, MAZEROLLES, MONTEMBOEUF, MOUZON, ORGEDEUIL, PRESSIGNAC, ROUSSINES, ROUZÈDE, SAINT-ADJUTORY, SAINT-QUENTIN-SUR-CHARENTE, SAUVAGNAC, VERNEUIL, VITRAC-SAINT-VINCENT
Saint Claud	Régie	BEAULIEU-SUR-SONNETTE, CELLEFROUIN, CHAMPAGNE-MOUTON, CHASSIECQ, LE GRAND-MADIEU, TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE, LUSSAC, NIEUIL, PARZAC, SAINT-CLAUD, SAINT-LAURENT-DE-CÉRIS, SUAUX, TURGON
Vallée du Transon	Concession de service	ALLOUE, ÉPENÈDE, HIESSE, PLEUVILLE
Vallée de l'Or	Régie	BENEST, SAINT-COUTANT, LE VIEUX-CÉRIER

1.2. Cadre contractuel

1.2.1. Les contrats



Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
Argenton Lizonne				
Argenton Lizonne SAUR 2016	SAUR	Affermage	1/01/2016	31/12/2025
Aunac				
Aunac SAUR 2012	SAUR	Affermage	1/01/2012	31/12/2023
Confolentais				
Confolentais AGUR 2015	AGUR	Affermage	1/03/2015	31/12/2028
Luxé				
Luxé SAUR 2018	SAUR	Affermage	1/02/2018	31/12/2023
Montemboeuf				
Montemboeuf SAUR 2015	SAUR	Affermage	1/01/2015	31/12/2026
Saint Claude				
Saint Claude SAUR 2012	SAUR	Régie avec une prestation prépondérante	1/01/2012	31/12/2021
Vallée du Transon				
Vallée du Transon SAUR 2016	SAUR	Affermage	1/01/2016	31/12/2029
Vallée de l'Or				
Vallée de l'Or SAUR 2011	SAUR	Régie avec une prestation prépondérante	1/01/2011	31/12/2022

1.2.2. Les avenants

Avenant	Date d'effet	Objet
Argenton Lizonne SAUR 2016		
Avenant N°1	1/01/2017	Création du SIAEP NEC
Aunac SAUR 2012		
Avenant 1	1/01/2016	Intégration de la réforme construire sans détruire- Mise à jour du règlement de service - Intégration au contrat d'analyses supplémentaires portant sur le paramètre CVM
Avenant 2	1/01/2017	Création du SIAEP NEC
Confolentais AGUR 2015		
Avenant 1	15/12/2017	Modification des modalités de facturation et de recouvrement Prise en compte de nouveaux ouvrages Prise en compte de l'impact de la loi Brottes Modification du règlement de service
Accord		Renouvellement herse Bellevue
Luxé SAUR 2018		
Avenant 1	1/01/2018	Gestion de la facturation pour l'exercice 2018
Montemboeuf SAUR 2015		
Avenant 1	1/01/2017	Création du SIAEP NEC
Avenant 2	1/01/2018	Modification de diverses clauses contractuelles
Saint Claud SAUR 2012		
Avenant 1	16/12/2012	Etablissement des factures et des récapitulatifs d'émissions par le prestataire, pour l'encaissement par le receveur de la collectivité
Avenant 2	14/01/2014	Modification du périmètre du marché - intégration des communes de Champagne-Mouton et de Chassiecq et Turgon
Avenant 3	31/10/2016	Modification du périmètre du service (intégration de 66 abonnés sur la commune de Chasseneuil), réforme "construire sans détruire", programme d'analyses CVM, Retrait du contrat de l'entretien des espaces verts.
Avenant 4	1/01/2017	Création du SIAEP NEC
Avenant 5	2/01/2018	Ajustement des prestations contractuelles de facturation et de recouvrement confiées au prestataire par convention de mandat.
Vallee du Transon SAUR 2016		
Avenant 1	1/01/2017	Création du SIAEP NEC
Vallée de l'Or SAUR 2011		
Avenant 1	1/01/2017	Création du SIAEP NEC

1.3. Prestations assurées dans le cadre du service

La répartition des missions entre la collectivité et son exploitant sont les suivantes :

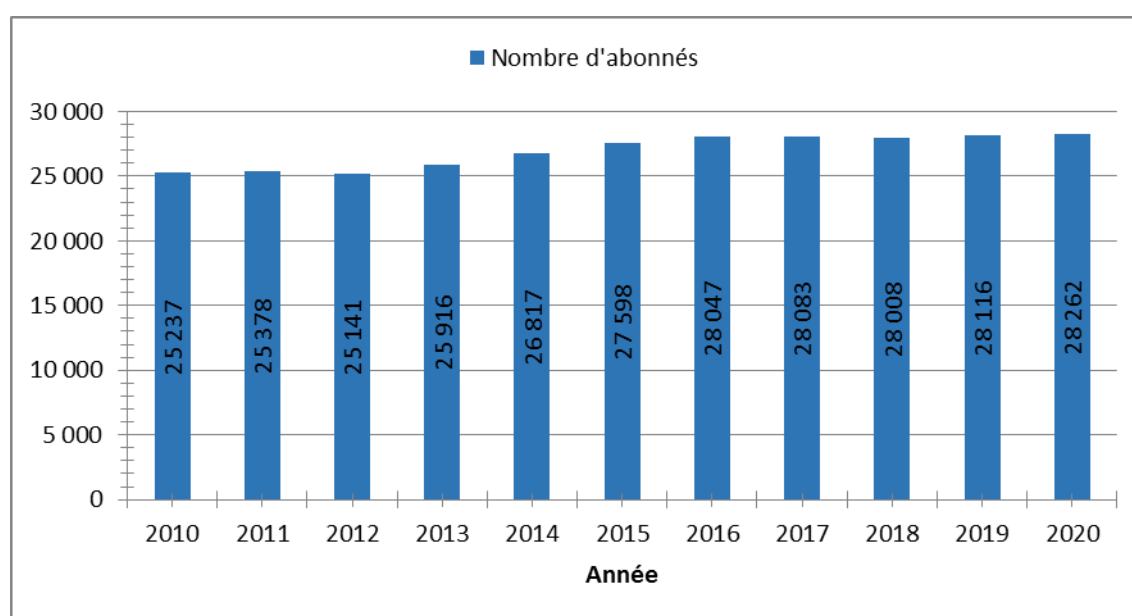
Partie	Tâche
Argentor Lizonne	
Collectivité	Entretien - Espaces verts
Collectivité	Gestion des abonnés - accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Collectivité	Gestion du service - application du règlement du service
Collectivité	Renouvellement - de la voirie, des canalisations, des forages, des ouvrages de traitement, du génie civil
Exploitant	Entretien - de l'ensemble des ouvrages
Exploitant	Gestion du service - application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Exploitant	Mise en service - des branchements
Exploitant	Renouvellement - des branchements, des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques
Aunac	
Collectivité	Renouvellement - des canalisations, des forages, du génie civil
Exploitant	Entretien - de l'ensemble des ouvrages
Exploitant	Gestion des abonnés - accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Exploitant	Gestion du service - application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Exploitant	Mise en service - des branchements
Exploitant	Renouvellement - des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques
Confolentais	
Collectivité	Entretien - Espaces verts
Collectivité	Gestion des abonnés - traitement des doléances client
Collectivité	Renouvellement - des branchements, des canalisations, du génie civil
Exploitant	Entretien - de l'ensemble des ouvrages
Exploitant	Gestion des abonnés - accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Exploitant	Gestion du service - application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Exploitant	Mise en service - des branchements
Exploitant	Renouvellement- des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques
Luxé	
Collectivité	Renouvellement - des branchements, des canalisations, du génie civil
Exploitant	Entretien - de l'ensemble des ouvrages
Exploitant	Gestion des abonnés
Exploitant	Prestations particulières - Mise en conformité: électricité, informatique, téléalarme, Recherche et élimination de fuites
Exploitant	Renouvellement - des canalisations <6m, Equipements hydrauliques de traitement et pompage, Installations électriques et informatiques, Vannes et accessoires hydrauliques

Partie	Tâche
Montemboeuf	
Collectivité	Renouvellement - des branchements, des canalisations, du génie civil
Exploitant	Entretien - de l'ensemble des ouvrages
Exploitant	Gestion des abonnés - accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Exploitant	Gestion du service - application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Exploitant	Mise en service - des branchements
Exploitant	Renouvellement - des compteurs, des équipements électromécaniques
Saint Cloud	
Collectivité	Gestion des abonnés - accueil des usagers, traitement des doléances client
Collectivité	Gestion du service - application du règlement du service
Collectivité	Renouvellement - des canalisations, des captages, du génie civil
Exploitant	Entretien - de l'ensemble des ouvrages
Exploitant	Gestion des abonnés - facturation
Exploitant	Gestion du service - application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Exploitant	Mise en service - des branchements
Exploitant	Renouvellement - des canalisations <6m, des compteurs, des équipements électromécaniques
Vallée du Transon	
Collectivité	Entretien - des captages, du génie civil
Collectivité	Mise en service - des branchements
Collectivité	Renouvellement - de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, du génie civil
Exploitant	Entretien - de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement, du génie civil, Espaces verts
Exploitant	Gestion des abonnés - accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client
Exploitant	Gestion du service - application du règlement du service
Exploitant	Renouvellement - de l'ensemble des ouvrages, des canalisations <6m, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Vallée de l'Or	
Collectivité	Entretien - des forages
Collectivité	Gestion des abonnés - facturation
Collectivité	Renouvellement - de la voirie, des branchements, des canalisations, des captages, des forages, du génie civil
Exploitant	Entretien - de l'ensemble des ouvrages, des branchements, des canalisations, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement
Exploitant	Gestion du service - application du règlement du service, fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relève des compteurs
Exploitant	Renouvellement - des canalisations <6m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des ouvrages de traitement

1.4. Nombre d'abonnés et population desservie

En 2020, le service public d'eau potable a desservi 28 262 abonnés représentant une population de 44 317 habitants ⁽¹⁾ (soit 1,57 habitants/abonné).

Nombre total d'abonnés en 2019	28 116 abonnés
Nombre total d'abonnés en 2020	28 262 abonnés
Dont abonnés domestiques en 2020	28 262 abonnés
Dont abonnés non domestiques en 2020	0 abonnés
Variation en %	0,52 %



La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 11,55 abonnés/km pour l'année 2020.

En 2020, la consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 92,9 m³/abonné (95,3 m³/abonné en 2019).

¹ Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

1.5. Ressources en eau

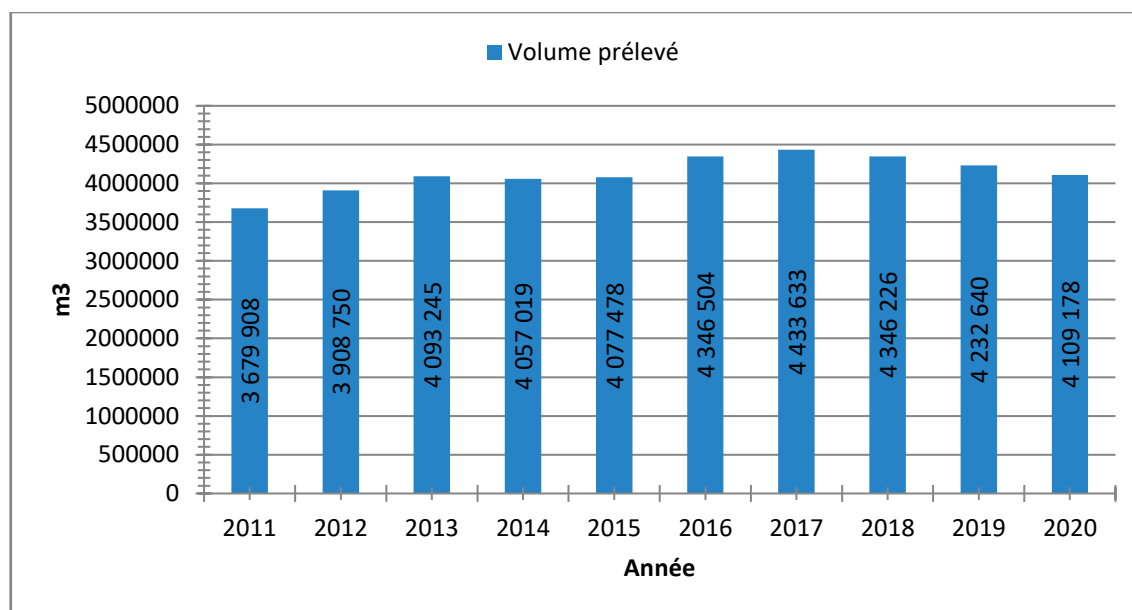
1.5.1. Prélèvements

Ressource	Volume prélevé en 2019 (m3)	Volume prélevé en 2020 (m3)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2020 (en %)
Argentor Lizonne				
Captage de PUYMENARD Eau souterraine	82 936	57 030	-31,24	0
Captage de VIEUX RUFFEC Eau souterraine	119 119	141 524	18,81	0
Captage du MAS Eau souterraine	57 457	65 974	14,82	0
Aunac				
Forage de la Mouvière Lias et Infra Lias	86 805	80 120	-7,70	60
Source de la Mouvière Dogger	692 730	721 510	4,15	60
Confolentais				
Barrage de L'ISSOIRE Eau de surface	1 177 409	1 155 615	-1,85	80
Luxé				
Captage de BASSE TERNE	103 421	95 109	-8,04	60
Source de FONT DE FRENE (captage)	31 769	3 252	-89,76	60
Montemboeuf				
Prise d'eau de la Sechere Eau de surface	992 981	960 319	-3,29	60
Saint Cloud				
Captage de Font Prouilly Eau souterraine	58 602	10 583	-81,94	60
Captage de L'AGE BRASSAC Eau souterraine	301 539	301 554	0,00	80
Captage de LA LOUBERIE Eau souterraine	164 375	155 058	-5,67	80
Forage de BELLEVUE Eau souterraine	51 463	61 866	20,21	80

AR Prefecture

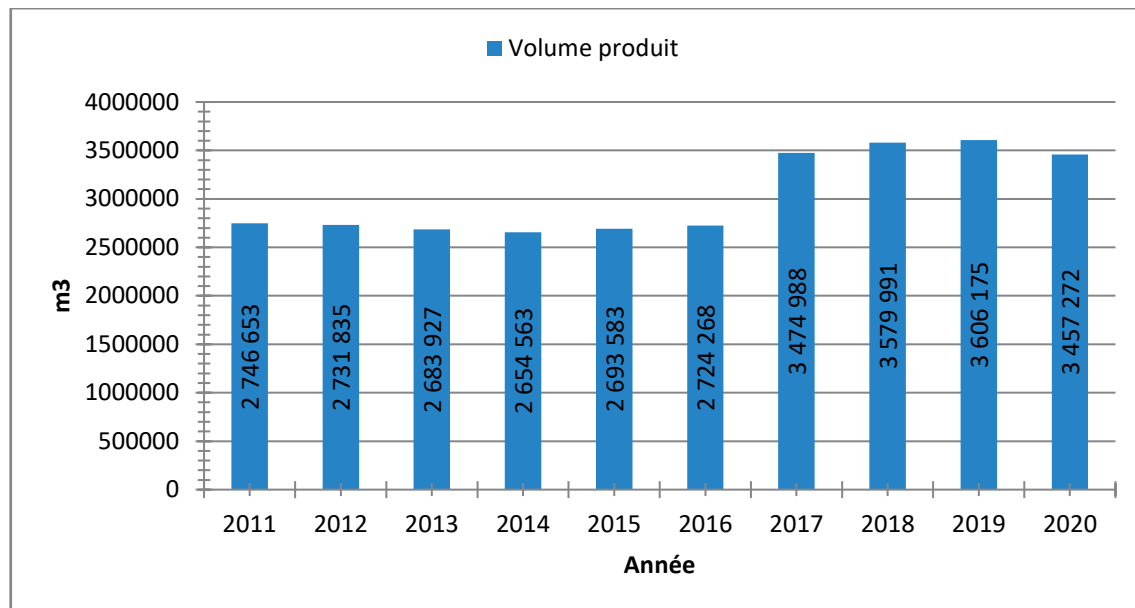
016-200054047-20220328-2022_03_28_11-DE
 Reçu le 30/03/2022
 Publié le 30/03/2022

Ressource	Volume prélevé en 2019 (m3)	Volume prélevé en 2020 (m3)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2020 (en %)
Forage de CHAVAGNAC Eau souterraine	88 630	77 904	-12,10	80
Forage de Dubreuil	69 004	52 983	-23,22	80
Vallée du Transon				
Captage de LAVERGNE Eau souterraine	129 731	145 667	12,28	80
Forage CHEZ DOUCET Eau souterraine	24 669	23 110	-6,32	80
Vallée de l'Or				
nc				
TOTAL	4 232 640	4 109 178	-2,92	-



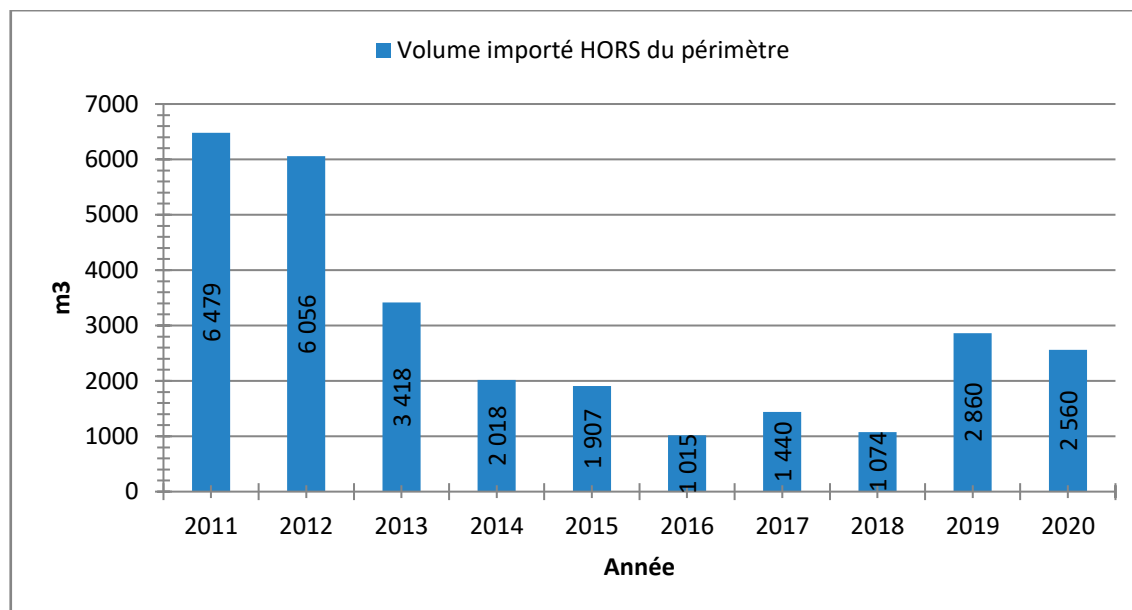
1.5.2. Production

Site de production	Volume produit en 2019 (m3)	Volume produit en 2020 (m3)	Variation en %
Argentero Lizonne			
Station de production de PUYMENARD	77 810	57 646	-25,91
Station de production de VIEUX RUFFEC	91 995	110 009	19,58
Station de production du MAS	57 457	65 974	14,82
Aunac			
Station de traitement de la Mouvière	641 389	610 888	-4,76
Confolentais			
Station de BELLEVUE	1 063 780	1 032 999	-2,89
Luxé			
FONT DE FRENE (Station)	28 086	25 531	-9,10
Station de production de BASSE TERNE	82 719	85 577	3,46
Montemboeuf			
LA SECHERE Production	775 175	751 664	-3,03
Saint Cloud			
Station de production de BELLEVUE	50 045	60 617	21,12
Station de production de CHAVAGNAC	80 410	78 045	-2,94
Station de production de L'AGE BRASSAC	293 254	297 467	1,44
Station de production de LA LOUBERIE	159 440	108 632	-31,87
Station de traitement de Font Prouilly	58 602	10 583	-81,94
Vallée du Transon			
Station de production CHEZ DOUCET	21 921	20 946	-4,45
Station de production de LAVERGNE	124 092	140 694	13,38
Vallée de l'Or			
Pas de production			
TOTAL	3 606 175	3 457 272	-4,00



1.5.3. Importations

Service	Fournisseur	Volume acheté en 2019 (m3)	Volume acheté en 2020 (m3)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2020 (en %)
Argentor Lizonne	SIAEA DE LA RÉGION DE CIVRAY (86)	1 749	1 481	-15,32	77
Confolentais	CDC Porte Océane du Limousin	465	469	0,86	100
	SIAEP NORD EST CHARENTE Montemboeuf	0	18 537	-	60
Saint Cloud	CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	646	610	-5,57	60
	SIAEP NORD EST CHARENTE Aunac	69 070	49 436	-28,43	60
	SIAEP NORD EST CHARENTE Argentor Lizonne	442	537	21,49	66
	SIAEP NORD EST CHARENTE Montemboeuf	0	4 789	-	60
	SIAEP NORD EST CHARENTE Vallée de l'Or	280	252	-10,00	80
Luxé	SIAEP NORD EST CHARENTE Aunac	2 346	462	-80,31	60
Montemboeuf	SIAEP NORD EST CHARENTE Confolentais	35 320	33 890	-4,05	60
Vallée de l'Or	SIAEP NORD EST CHARENTE Vallée du Transon	52 905	58 237	10,08	80
TOTAL		163 223	168 700	3,36	-



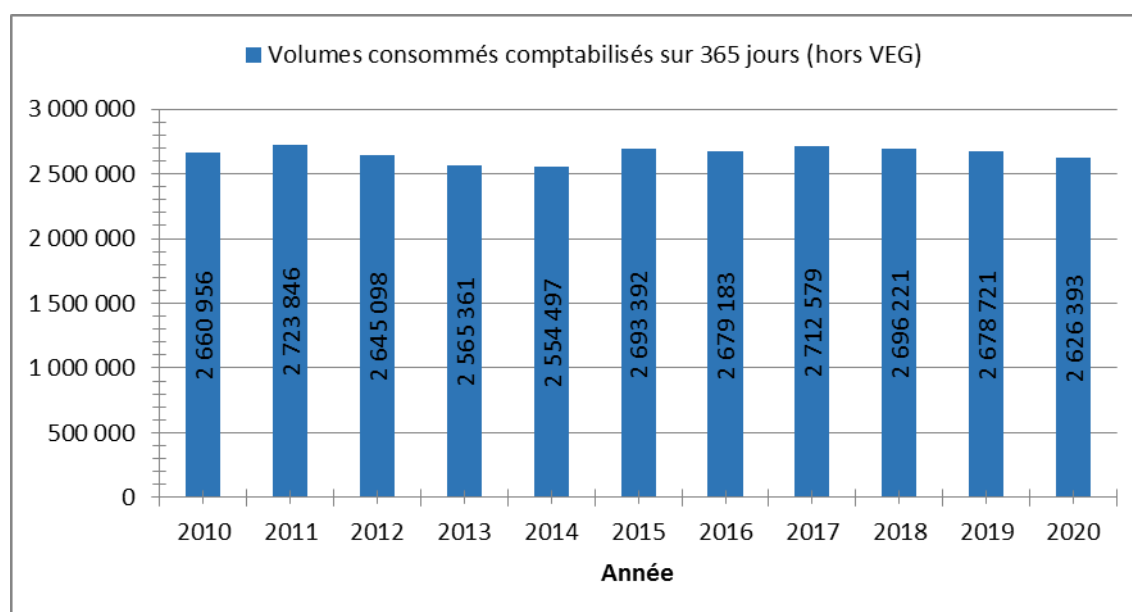
1.6. Les volumes mis en distribution et vendus

1.6.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice

Les volumes consommés par années sont calculés en ramenant (au prorata temporis) les volumes relevés au compteur des abonnés à une période de 365 jours lorsque la période entre deux relevés n'est pas de 365 jours

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

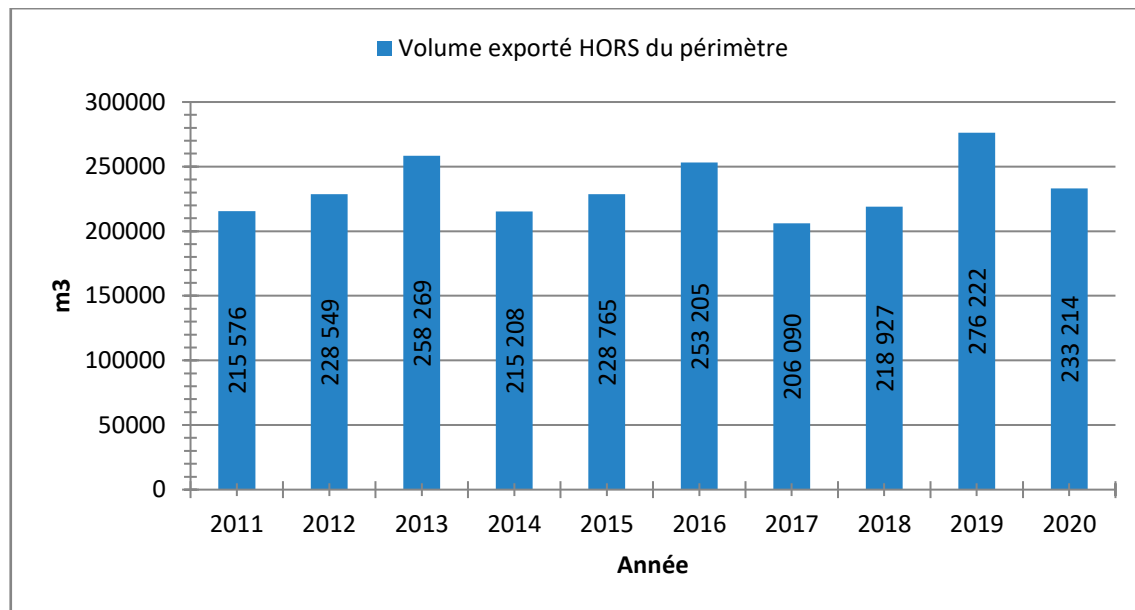
Abonnés	Volume consommés en 2019 (m3)	Volume consommés en 2020 (m3)	Variation en %
Total vendu aux abonnés	2 678 721	2 626 393	-1,95



1.6.2. Exportations d'eau à d'autres collectivités ⁽²⁾

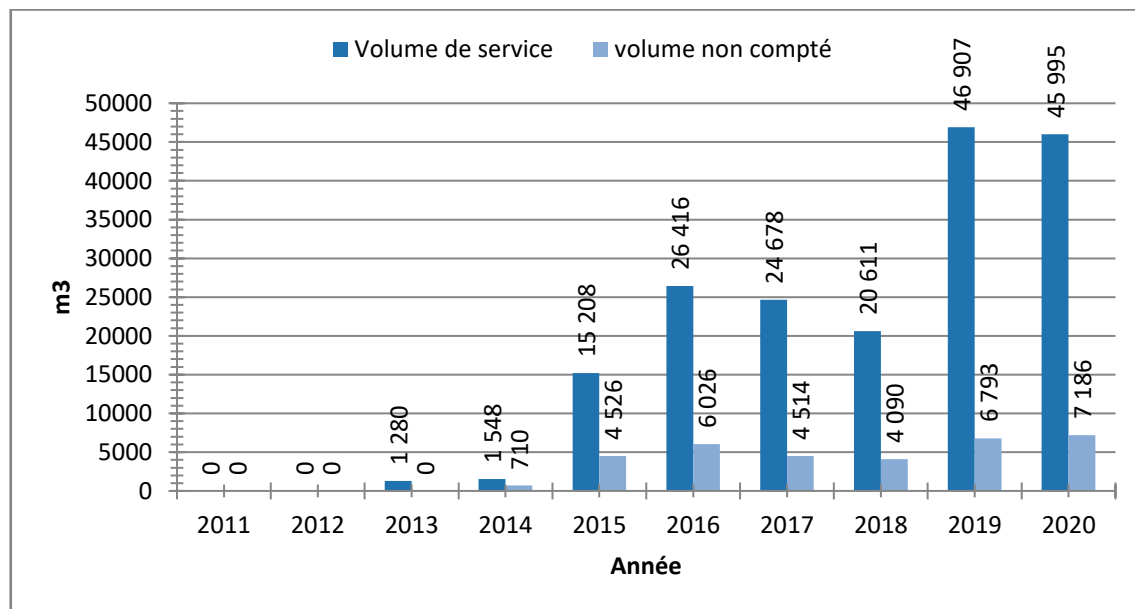
Service	Bénéficiaire	Volume exporté en 2019 (m3)	Volume exporté en 2020 (m3)	Variation en %
Argentor Lizonne	SIAEP NORD OUEST CHARENTE Saint Claud	3 491	1 813	-48,07
	SIAEP NORD EST CHARENTE Val de Roche	442	537	21,49
Aunac	SIAEP NORD OUEST CHARENTE Villegagnan	160 319	135 565	-15,44
	SIAEP NORD EST CHARENTE Saint Claud	69 070	49 436	-28,43
	SIAEP NORD EST CHARENTE Luxé	2 346	462	-80,31
Confolentais	GAJOURBERT (87)	10 472	8 662	-17,28
	BUSSIERE BOFFY (87)	498	352	-29,32
	SAINTE JUNIEN (87)	935	601	-35,72
	SIAEP NORD EST CHARENTE MontemboeufE	34 761	32 696	-5,94
Saint Claud	CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	90	81	-10,00
	AMBERNAC	636	690	8,49
	SIAEP NORD EST CHARENTE Montemboeuf	16	-	-100,00
Montemboeuf	SIAEP VAYRES ET TARDOIRE	21 772	8 683	-60,12
Montemboeuf	SIAEP DU KARST DE LA CHARENTE Tardoire et Bonnieure	53 737	54 927	2,21
Montemboeuf	SIAEP DU KARST DE LA CHARENTE Montbron Eymouthiers	24 272	21 840	-10,02
Montemboeuf	SIAEP NORD EST CHARENTE	6 126	13 822	125,63
Montemboeuf	SIAEP NORD EST CHARENTE	16	4 789	29 831,25
Vallée du Transon	SIAEP NORD EST CHARENTE	52 905	58 237	10,08
Vallée de l'Or	SIAEP NORD EST CHARENTE	280	252	-10,00
TOTAL		442 184	393 445	-11,02

² Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable

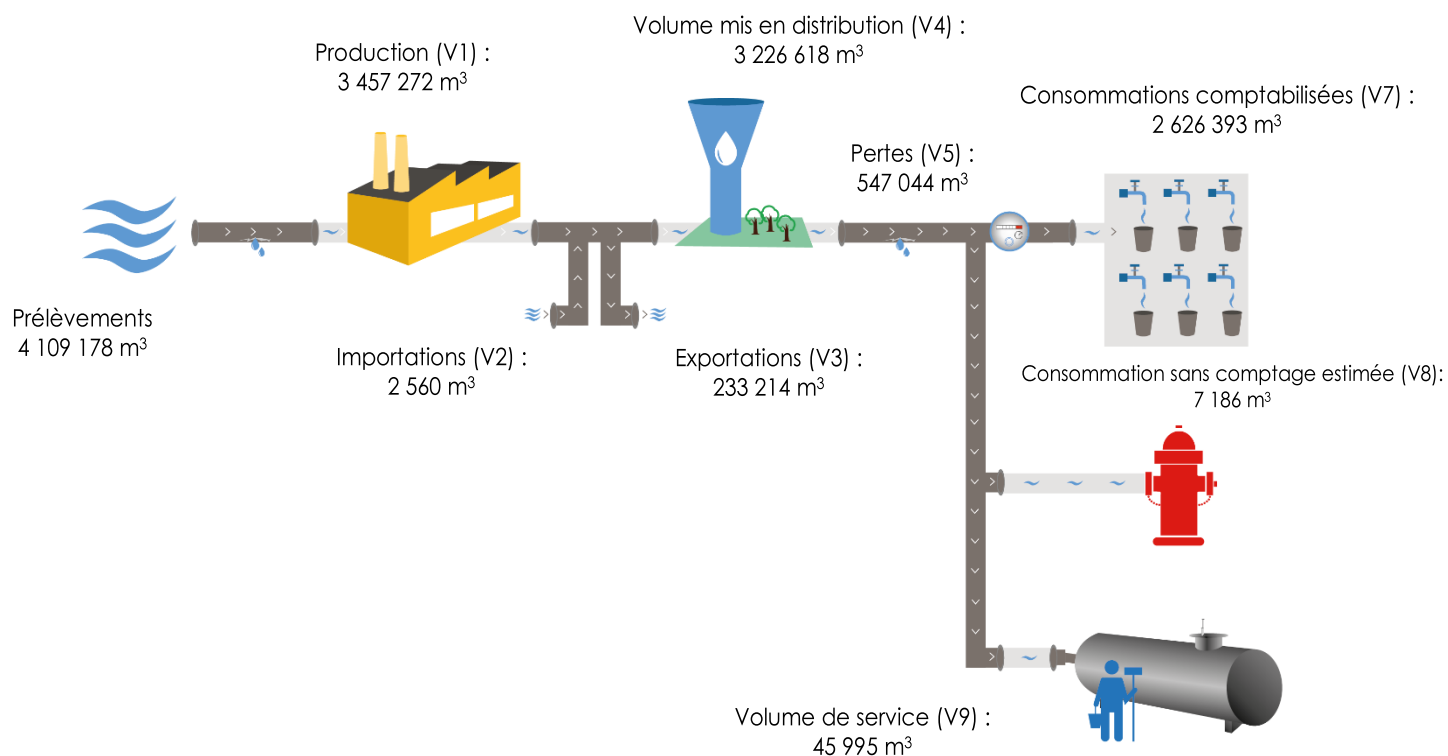


1.6.3. Autres volumes

	Exercice 2019 (m3)	Exercice 2020 (m3)	Variation en %
Volume consommé sans comptage	6 793	7 186	+ 5,79 %
Volume de service	46 907	45 995	-1,94



1.6.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2020.



1.7. Le patrimoine du service

	Exercice 2019	Exercice 2020
Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	2 445,91	2 447,90
Nombre de réservoirs	69	69
Nombre de compteurs abonnés	28 923	29 115
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0,00	0,00
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0,00	0,00

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne peut plus excéder 10 µg/l.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

2.1.1. Tarifs domestiques

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, ...). Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

2.1.1.1. Argentor Lizonne

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	102,3200 €	98,5800 €	-3,66 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,5000 €/m3	1,4600 €/m3	-2,67 %
Autres tarifs			
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0500	0,0500 €/m3	0,00 %
Taux de TVA (1)	5,5 %	5,5 %	0,00 %

2.1.1.2. Aunac

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	58,8300 €	60,3700 €	2,62 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,6800 €/m3	0,7110 €/m3	4,56 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	33,8600 €	34,4200 €	1,65 %
Tranche unique	0,5430 €/m3	0,5520 €/m3	1,66 %
Autres tarifs			
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,1050	0,0900 €/m3	-14,29 %
Taux de TVA (1)	5,5 %	5,5 %	0,00 %

2.1.1.3. Confolentais

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	43,4300 €	45,6900 €	5,20 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,5100 €/m3	0,5540 €/m3	8,63 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	39,9400 €	39,9600 €	0,05 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,6900 €/m3	0,6900 €/m3	0,00 %
Autres tarifs			
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0521	0,0000 €/m3	-100,00 %
Taux de TVA (1)	5,5 %	5,5 %	0,00 %

AR Prefecture

016-200054047-20220328-2022_03_28_11-DE

Reçu le 30/03/2022

Publié le 30/03/2022

2.1.1.4. Luxé

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	62,7900 €	57,8600 €	-7,85 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,5000 €/m3	0,5270 €/m3	5,40 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	40,5900 €	41,1900 €	1,48 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	0,8530 €/m3	0,8660 €/m3	1,52 %
Autres tarifs			
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0800	0,0800 €/m3	0,00 %
Taux de TVA (1)	5,5 %	5,5 %	0,00 %

2.1.1.5. Montemboeuf

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Montemboeuf Adour Garonne 2015			
Abonnement annuel	44,0300 €	47,4100 €	7,68 %
Montemboeuf Loire Bretagne 2015			
Abonnement annuel	44,0300 €	47,4100 €	7,68 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Montemboeuf Adour Garonne 2015			
Tranche unique	0,8100 €/m3	0,7710 €/m3	-4,81 %
Montemboeuf Loire Bretagne 2015			
Tranche unique	0,8100 €/m3	0,7710 €/m3	-4,81 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Montemboeuf Adour Garonne 2015			
Abonnement annuel	42,0720 €	42,6400 €	1,35 %
Montemboeuf Loire Bretagne 2015			
Abonnement annuel	42,0700 €	42,6400 €	1,35 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Montemboeuf Adour Garonne 2015			
Tranche unique	0,6790 €/m3	0,6890 €/m3	1,47 %
Montemboeuf Loire Bretagne 2015			
Tranche unique	0,6790 €/m3	0,6890 €/m3	1,47 %
Autres tarifs			
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Montemboeuf Adour Garonne 2015			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0780	0,0800 €/m3	2,56 %
Montemboeuf Loire Bretagne 2015			
Redevance pollution domestique	0,2300	0,2300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0780	0,0800 €/m3	2,56 %
Taux de TVA (1)			
	5,5 %	5,5 %	0,00 %

AR Prefecture

016-200054047-20220328-2022_03_28_11-DE
Reçu le 30/03/2022
Publié le 30/03/2022

2.1.1.6. Saint Claud

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	74,1700 €	78,2900 €	5,55 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,4300 €/m3	1,4220 €/m3	-0,56 %
Autres tarifs			
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0800	0,0800 €/m3	0,00 %
Taux de TVA (1)	5,5 %	5,5 %	0,00 %

2.1.1.7. Vallée du Transon

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Vallee du Transon Adour Gronne 2016			
Abonnement annuel	39,5200 €	36,0100 €	-8,88 %
Vallée du Transon Loire Bretagne 2016			
Abonnement annuel	39,5200 €	36,0100 €	-8,88 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Vallee du Transon Adour Gronne 2016			
Tranche unique	0,8800 €/m3	0,8540 €/m3	-2,95 %
Vallée du Transon Loire Bretagne 2016			
Tranche unique	0,8800 €/m3	0,8540 €/m3	-2,95 %
Part du délégataire			
Part Fixe (€ HT/an)			
Vallee du Transon Adour Gronne 2016			
Abonnement annuel	57,8800 €	58,7800 €	1,55 %
Vallée du Transon Loire Bretagne 2016			
Abonnement annuel	57,8800 €	58,7800 €	1,55 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Vallee du Transon Adour Gronne 2016			
Tranche unique	0,6980 €/m3	0,7090 €/m3	1,58 %
Vallée du Transon Loire Bretagne 2016			
Tranche unique	0,6980 €/m3	0,7090 €/m3	1,58 %
Autres tarifs			
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Vallee du Transon Adour Gronne 2016			
Redevance pollution domestique	0,3300	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0800	0,0720 €/m3	-10,00 %
Vallée du Transon Loire Bretagne 2016			
Redevance pollution domestique	0,2300	0,2300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0800	0,0720 €/m3	-10,00 %
Taux de TVA (1)			
	5,5 %	5,5 %	0,00 %

2.1.1.8. Vallée de l'Or

TARIFS	1er janvier 2020	1er janvier 2021	Variation en %
Part de la collectivité			
Part Fixe (€ HT/an)			
Abonnement annuel	73,0000 €	77,3600 €	5,97 %
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Tranche unique	1,4300 €/m3	1,4220 €/m3	-0,56 %
Autres tarifs			
Part proportionnelle (€ HT/m3)			
Redevance pollution domestique	0,3300 €/m3	0,3300 €/m3	0,00 %
Redevance prélèvement	0,0000 €/m3	0,0800 €/m3	inf %
Taux de TVA (1)	5,5 %	5,5 %	0,00 %

- (1) L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

2.2. Facture d'eau type (D102.0)

Les montants payés applicables pour une consommation de 120m3 (ménage de référence selon l'INSEE) sont :

Service	Montants	1er janvier 2020	1er janvier 2021
Argentor Lizonne	Part de la collectivité	282,32 € HT	273,78 € HT
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	0,00 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	45,60 € HT	45,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	18,04 €	17,57 €
	Total HT	327,92 €	319,38 €
	Total TTC	345,96 €	336,95 €
Aunac	Part de la collectivité	140,44 € HT	145,69 € HT
	Part de l'exploitant	99,02 € HT	100,66 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	52,20 € HT	50,40 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16,04 €	16,32 €
	Total HT	291,66 €	296,75 €
	Total TTC	307,70 €	313,07 €
Confolentais	Part de la collectivité	104,63 € HT	112,17 € HT
	Part de l'exploitant	122,74 € HT	122,76 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	45,85 € HT	45,85 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	15,03 €	15,44 €
	Total HT	273,22 €	280,78 €
	Total TTC	288,25 €	296,22 €
Luxé	Part de la collectivité	122,79 € HT	121,10 € HT
	Part de l'exploitant	142,95 € HT	145,11 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	49,20 € HT	49,20 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	17,32 €	17,35 €
	Total HT	314,94 €	315,41 €
	Total TTC	332,26 €	332,76 €

AR Prefecture

016-200054047-20220328-2022_03_28_11-DE

Reçu le 30/03/2022

Publié le 30/03/2022

Montemboeuf	Part de la collectivité	141,23 € HT	139,93 € HT
	Part de l'exploitant	123,55 € HT	125,32 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	48,96 € HT	49,20 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	17,26 €	17,29 €
	Total HT	313,74 €	314,45 €
	Total TTC	331,00 €	331,74 €
Saint Claud	Part de la collectivité	245,77 € HT	248,93 € HT
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	0,00 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	39,60 € HT	49,20 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	15,70 €	16,40 €
	Total HT	285,37 €	298,13 €
	Total TTC	301,07 €	314,53 €
Vallée du Transon	Part de la collectivité	145,12 € HT	138,49 € HT
	Part de l'exploitant	140,13 € HT	143,86 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	49,20 € HT	48,24 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	18,39 €	18,18 €
	Total HT	334,45 €	330,59 €
	Total TTC	352,84 €	348,77 €
Vallée de l'Or	Part de la collectivité	244,60 € HT	248,00 € HT
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	0,00 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	39,60 € HT	49,20 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	15,63 €	16,35 €
	Total HT	284,20 €	297,20 €
	Total TTC	299,83 €	313,55 €

2.3. Recettes

2.3.1. Argentor Lizonne

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	433 171,02	460 601,27
<i>Dont abonnements domestiques</i>	-	-
Total recettes de ventes d'eau	433 171,02	460 601,27
Autres recettes	13 823,80	9 806,00
Total des autres recettes	13 823,80	9 806,00
Total des recettes	446 994,82	470 407,27

2.3.2. Aunac

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	377 702,59	402 018,31
<i>Dont abonnements domestiques</i>	184 630,01	196 450,03
Recette de vente d'eau en gros	422,28	83,16
Régularisation des ventes d'eau	-17 246,37	-9 077,99
Total recettes de ventes d'eau	360 878,50	393 023,48
Autres recettes	4 516,20	-
Total des autres recettes	4 516,20	-
Total des recettes	365 394,70	393 023,48

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	273 613,25	288 946,12
<i>Dont abonnements</i>	152 950,00	124 777,00
Recette de vente d'eau en gros	57 933,75	47 663,99
Total recettes de ventes d'eau	331 547,00	336 610,11
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	54 717,30	45 410,60
Agence de l'Eau - Pollution	93 050,00	99 883,70
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	147 767,30	145 294,30
Total des recettes	479 314,30	481 904,41

2.3.3. Confolentais

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	688 170,77	768 633,88
<i>Dont abonnements domestiques</i>	335 262,08	354 124,60
Total recettes de ventes d'eau	688 170,77	768 633,88
Autres recettes	7 910,41	-
Total des autres recettes	7 910,41	-
Total des recettes	696 081,18	768 633,88

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	876 032,34	871 165,19
<i>Dont abonnements</i>	307 412,00	326 623,00
Total recettes de ventes d'eau	876 032,34	871 165,19
Recettes liées aux travaux	50 228,76	56 645,87
Total des autres recettes	59 869,90	56 645,87
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	36 599,40	45 339,40
Agence de l'Eau - Pollution	176 347,00	160 610,00
Produits et accessoires	9 641,14	8 291,89
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	212 946,40	214 241,29
Total des recettes	1 148 848,64	1 142 052,35

2.3.4. Luxé

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	104 616,90	104 905,31
<i>Dont abonnements domestiques</i>	65 230,00	63 403,95
Régularisation des ventes d'eau	-4 217,96	-1 062,60
Total recettes de ventes d'eau	100 398,94	103 842,71
Autres recettes	2 848,00	-
Total des autres recettes	2 848,00	-
Total des recettes	103 246,94	103 842,71

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	107 168,19	111 800,87
<i>Dont abonnements</i>	40 141,30	41 004,40
Total recettes de ventes d'eau	107 168,19	111 800,87
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	6 509,76	6 639,06
Agence de l'Eau - Pollution	26 108,90	27 111,20
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	32 618,66	33 750,26
Total des recettes	139 786,85	145 551,13

2.3.5. Montemboeuf

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	685 536,60	723 316,55
<i>Dont abonnements domestiques</i>	247 664,79	281 323,57
Recette de vente d'eau en gros	31 772,10	31 218,30
Régularisation des ventes d'eau	-3 444,38	-17 546,90
Total recettes de ventes d'eau	713 864,32	736 987,95

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	627 365,35	639 542,14
<i>Dont abonnements</i>	262 248,00	269 051,00
Recette de vente d'eau en gros	45 581,21	45 469,29
Total recettes de ventes d'eau	672 946,56	685 011,43
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	51 202,40	51 928,20
Agence de l'Eau - Pollution	156 747,00	155 455,00
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	207 949,40	207 383,20
Total des recettes	880 895,96	892 394,63

2.3.6. Saint Claud

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	1 145 097,31	1 183 685,11
<i>Dont abonnements domestiques</i>	397 940,74	417 263 ,55
Régularisation des ventes d'eau	-54 526,01	-90 168,74
Total recettes de ventes d'eau	1 090 571,30	1 093 516,37
Autres recettes	8 779,14	-
Total des autres recettes	8 779,14	-
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	0,00	-
Agence de l'Eau - Pollution	159 422,01	-
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	159 422,01	-
Total des recettes	1 099 350,44	1 093 516,37

2.3.7. Vallée du Transon

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	106 931,52	110 542,08
<i>Dont abonnements domestiques</i>	35 286,12	35 222,70
Recette de vente d'eau en gros	5 819,55	6 406,07
Régularisation des ventes d'eau	-1 444,82	-5 592,82
Total recettes de ventes d'eau	111 306,25	111 355,33

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	104 251,07	111 330,67
<i>Dont abonnements</i>	50 111,50	51 583,50
Recette de vente d'eau en gros	18 992,89	21 431,21
Total recettes de ventes d'eau	123 243,96	132 761,88
Agence de l'Eau - Redevance Prélèvement	9 937,26	10 359,80
Agence de l'Eau - Pollution	23 632,90	25 497,70
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	33 570,16	35 857,50
Total des recettes	156 814,12	168 619,38

2.3.8. Vallée de l'Or

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2019 en €	Exercice 2020 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers domestiques	111 202,10	105 457,44
Total recettes de ventes d'eau	111 202,10	105 457,44
Agence de l'Eau	17 022,06	17 101,82
Total recettes comptes de Tiers (hors Collectivité)	17 022,06	17 101,82
Total des recettes	128 224,16	122 559,26

2.3.9. A l'échelle du SIAEP du Nord Est Charente

Recettes de la collectivité : 3 674 851,56**Recettes de l'exploitant : -**

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau distribuée

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Analyses	Taux de conformité 2019
Argenter Lizonne	
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	71.4 %
Aunac	
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	100 %
Confolentais	
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	98 %
Montemboeuf	
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	95,1 %
Saint Claud	
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	70,8 %
Vallée du Transon	
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	95,8 %
Vallée de l'Or	
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	100 %

3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	
0%	Aucune action
20%	Études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés

Pour l'année 2020, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **69,6 %** (détail au paragraphe 1.5.1)

Service	Indice d'avancement de protection de la ressource
Argentor	64,4 %
Aunac	60,0 %
Confolentais	79,7 %
Luxé	60,0%
Montembœuf	60,7 %
St Claud	78,0 %
Vallée de l'Or	80,0 %
Vallée du Transon	80,0 %

3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

		Nombre de points
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (Rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (Rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)		
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, Pl, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
TOTAL		120

- (1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
- (2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.
- (3) Non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

AR Prefecture

016-200054047-20220328-2022_03_28_11-DE

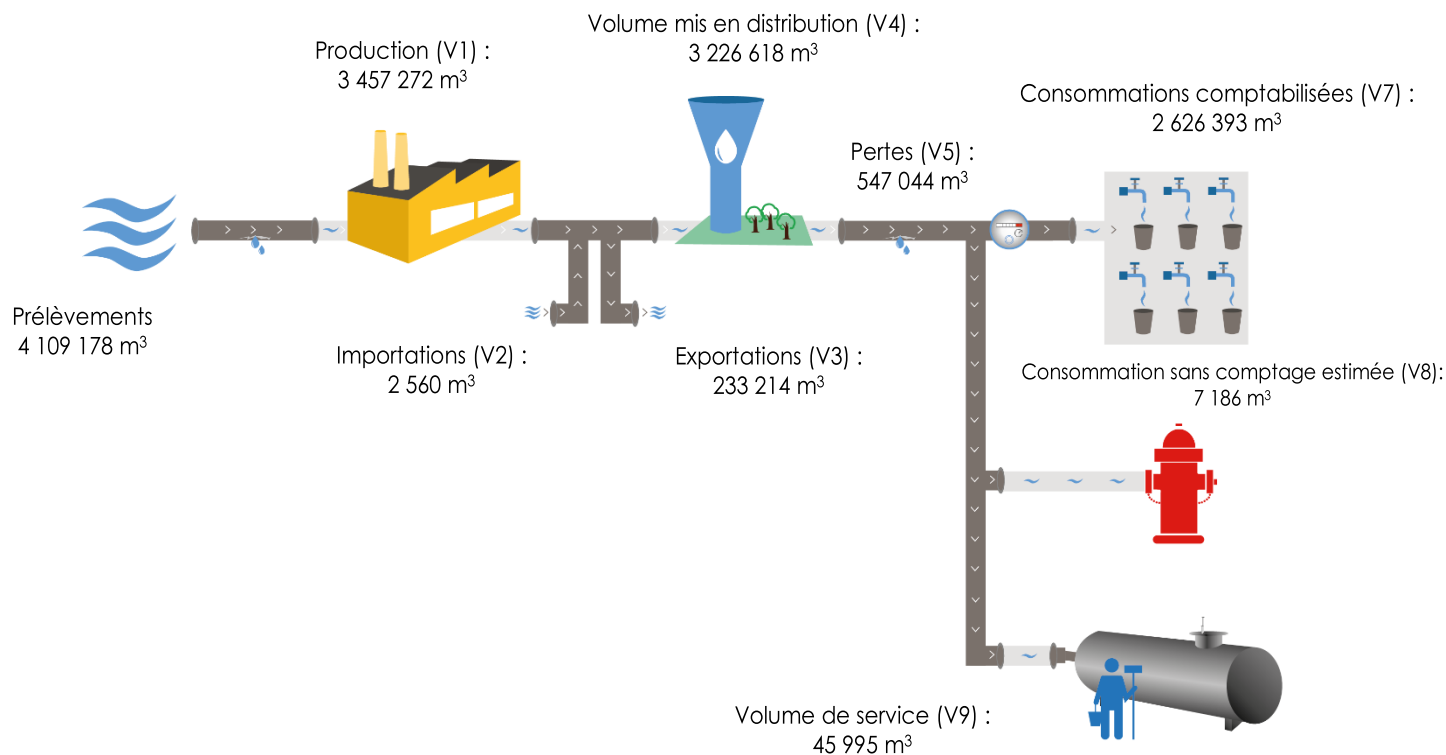
Reçu le 30/03/2022

Publié le 30/03/2022

Points obtenus et valeur de l'indice par service :

Service	Nombre de points														Total
	VP.236	VP.237	VP.238	VP.240	VP.239	VP.241	VP.242	VP.243	VP.244	VP.245	VP.246	VP.247	VP.248	VP.249	
Argentor Lizonne	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	0	5	110
Aunac	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
Confolentais	10	5	10	oui	5	15	10	10	0	10	10	10	0	5	100
Luxé	10	5	10	oui	5	14	10	10	10	10	10	10	0	0	104
Montemboeuf	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	0	5	110
Saint Claud	10	5	10	oui	5	14	10	10	10	10	10	10	10	5	119
Vallée du Transon	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	0	5	110
Vallée de l'Or	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	0	5	110

3.4. Indicateurs de performance du réseau



3.4.1. Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{Rendement du réseau} = \frac{V7 + V8 + V9 + V3}{V1 + V2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{Part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V7}{V4}$$

	Exercice 2019	Exercice 2020
Rendement du réseau (en %)	83,36 %	84,19 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km)	3,37	3,26

	Exercice 2019	Exercice 2020
de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]		
Volume vendu sur volume mis en distribution (« rendement primaire »)	80,37 %	81,40 %

3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{Indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V4 - V7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2020 l'indice linéaire des volumes non comptés est de **0,67 m3/j/km** (0,76 en 2019).

3.4.3. Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{Indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V4 - V5 + V7 + V8 + V9}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2020 l'indice linéaire des pertes en réseau est de **0,61 m3/j/km** (0,70 en 2019).

3.4.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

- Au cours de l'année 2020, nc km de linéaire de réseau ont été renouvelés,
- Au cours des 5 dernières années, 7.23 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{Taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{Ln + Ln - 1 + Ln - 2 + Ln - 3 + Ln - 4}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est donc de **0,30 %**.

3.4.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

$$\text{Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées} = \frac{\text{nb d'interruptions de service non programmées}}{\text{nb d'abonnés du service}} * 100$$

Pour l'année 2020, **181** de service non programmées ont été dénombrées (199 en 2019). Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est donc de **6,40**

3.4.6. Délai maximal d'ouverture des branchements

Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de **1,8** jours ouvrés après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).

$$\text{Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nb ouvertures avec respect du délai}}{\text{nb total d'ouvertures de branchements}} * 100$$

Pour l'année 2020, le taux de respect de ce délai est de **96.61 %** (100 % en 2019).

3.4.7. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple à la suite d'une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$\text{Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente} = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année } n}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année } n - 1}$$

Service	Taux d'impayés
Argentor Lizonne	-
Aunac	3,79
Confolentais	2,42
Luxé	5,27
Montemboeuf	2,87
Saint Claud	0,46
Vallée du Transon	3,11
Vallée de l'Or	-

3.4.8. Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

- Nombre de réclamations écrites reçues : 103

$$\text{Taux de réclamations} = \frac{\text{Nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{Nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2020, le taux de réclamations est de **6,4 pour 1000 abonnés** (1,35 en 2019).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2019	Exercice 2020
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	4 958 392,65	4 235 548,00
Montants des subventions en €	-	303 014,00

4.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 2020 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2019	Exercice 2020
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	3 695 703,00	3 299 986,00
Montant remboursé en €	en capital	414 017,09
	En intérêts	80 319,80

4.3. Amortissements

Pour l'année 2020, la dotation aux amortissements a été de 1 704 125,06 € (1 657 595,00 € en 2019).

5. Tableau récapitulatif des indicateurs

5.1. A l'échelle du SIAEP du Nord Est Charente

		Exercice 2019	Exercice 2020
Variables de performance			
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	2 445,91	2 447,90
VP.059	Volume produit	3 606 175	3 457 272
VP.060	Volume importé	2 860	2 560
VP.061	Volume exporté	276 222	233 214
VP.063	Volume comptabilisé domestique	2 678 721	2 626 393
VP.220	Volume de service	46 907	45 995
VP.221	Volume consommé sans comptage	6 793	7 186
VP.056	Nombre d'abonnés	28 116 abonnés	28 262 abonnés
DC.184	Montant des recettes liées à la facturation	7 380 732,82	9 612 527,29
DC.195	Montant financier (HT) des travaux engagés	28 011 862,92	4 235 548,00
VP.182	Encours total de la dette	3 695 702,62	3 299 986,00 €
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	44 317	44 317
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,58	2,63
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	1,9	1,8
Indicateurs de performance			
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	110	109
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	83,36	84,19
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	0,73	0,67
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	0,67	0,61
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,28	0,30
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	69,9 %	70
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	7,08	6,40
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100	96,61
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	1,35	3,64